



**FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS
RESIDANT HORS DE FRANCE**

BULLETIN D'ADHESION

adhésion individuelle

- à retourner, avec votre chèque libellé à l'ordre de la FACS, à l'adresse suivante :

FACS - Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux - Case n°110 -75614 Paris cedex 12

ou

- régler le montant de l'adhésion/renouvellement par virement bancaire, en mentionnant vos nom, prénom(s) et e-mail, sur le compte bancaire FACS dont l'IBAN (International Bank Account Number) est : **FR76 3056 8199 0400 0120 7050 165**

Mes coordonnées

Madame - Monsieur (*rayez la mention inutile*) Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal

Ville :

Pays :

Tél. :

Portable :

E-mail (*très important*) :

Ancien combattant : OUI - NON (*rayez la mention inutile*)

J'adhère à la FACS pour l'année 201.

Adhésion / renouvellement : 35 €

Je fais un don*

Soutien 50 € soit 30 € après réduction d'impôts

Bienfaiteur 100 € soit 60 € après réduction d'impôts

Don libre (*Indiquer le montant*) :

Je règle

par chèque bancaire libellé à l'ordre de la FACS et adressé à la FACS - Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux - Case n°110 -75614 Paris cedex 12

par virement bancaire, en mentionnant mes nom, prénom(s) et e-mail, sur le compte bancaire FACS dont l'IBAN (International Bank Account Number) est : FR76 3056 8199 0400 0120 7050 165

Date :

Signature :

* La FACS est une association reconnue d'utilité publique. Elle est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Un don versé en sus de la cotisation annuelle d'adhésion, donne droit à une réduction d'impôt égale à 40% du montant versé dans la limite de 5% des revenus imposables en France. Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don.